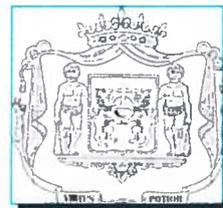


MAIRIE
de
SAINT-JEAN-LE-COMTAL
32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



Tél : 05 62 05 93 30 / Fax : 05 62 63 26 64
Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2020

L'an deux mil vingt le vingt-quatre juin à 19h30, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous le présidence de Monsieur .Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 18 juin 2020.

Présents : BONNET Éric, SAINT VIGNES Maryse, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, ABADIE Éric, SOENEN Antoine, MORLAAS-COURTIES Pascal, BARBE-MORLAAS-COURTIES Marie-Line, DUPUY Sylvain, AUBIAN Jean Bernard.

Pouvoirs :

Monsieur DARNAUD Didier donne pouvoir à Monsieur BONNET Eric

Secrétaire de séance : Madame SAINT-VIGNES Maryse

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 4 juin 2020
- Délibération : Modification conseillers communautaires
- Délibération : Modification délégués SICTOM
- Délibération : Autorisation permanente et générale de poursuite au percepteur
- Délibération : Choix de l'entreprise concernant l'appel d'offres panneaux photovoltaïques
- Adressage
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 4 JUIN 2020

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par :	11 voix POUR	voix CONTRE	voix ABSTENTION
--------------	---------------------	--------------------	------------------------

DELIBERATION : MODIFICATION CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

2 titulaires : Eric BONNET
Jean-Bernard AUBIAN
Le Conseil Municipal APPROUVE

Par :	11 voix POUR	voix CONTRE	voix ABSTENTION
--------------	---------------------	--------------------	------------------------

DELBERATION : MODIFICATION DELEGUES SICTOM

1 titulaire : Eric ABADIE
1 suppléant : Eric BONNET

Le Conseil Municipal APPROUVE

Par :	11 voix POUR	voix CONTRE	voix ABSTENTION
--------------	---------------------	--------------------	------------------------

DELIBERATION : AUTORISATION PERMANENTE ET GENERALE DE POURSUITES AU PERCEPTEUR

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une autorisation de poursuite auprès du trésor Public de MIRANDE afin de poursuivre les impayés.

Le Conseil Municipal APPROUVE

Par :	11 voix POUR	voix CONTRE	voix ABSTENTION
--------------	---------------------	--------------------	------------------------

DELIBERATION : CHOIX DE L'ENTREPRISE CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES PANNEUX PHOTOVOLTAÏQUES

Ce point sera voté ultérieurement car nous n'avons pas reçu l'analyse concernant les devis.

ADRESSAGE

Monsieur le Maire prendra contact avec Monsieur le Maire de Lasseube-Propre afin d'avoir des renseignements sur la mise en place car cette prestation a été faite dans cette commune.

Messieurs SOENEN, LACAZE et MORLAAS-COURTIES rencontreront également le Maire de la commune de Miramont d'Astarac pour avoir son avis.

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1/2020 – BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à la demande du Trésor Public, il convient de modifier le budget « Panneaux Photovoltaïques « 2020 » comme suit :

N° COMPTE	SECTION	MOUVEMENT
2	Fonctionnement – Recettes	-30,00 €
6161	Fonctionnement -Dépenses	-30,00 €
23	Fonctionnement -Dépenses	6 500,00 €
774	Fonctionnement – Recettes	6 500,00 €
21	Investissement – Recettes	6 500,00 €
2188	Investissement – Dépenses	6 500,00 €

QUESTIONS DIVERSES

1 – Monsieur SOENEN demande un devis pour le toit de la cantine auprès de Monsieur MONTEGUT, charpentier à Idrac Respailles

2 – Monsieur SOENEN fait part d'un devis pour la réfection des peintures abîmées à la cantine auprès de Monsieur CHABROT. Le montant s'élève à 1 389 € TTC.

3 – Monsieur le Maire fait part des doléances de la Directrice de l'école de Saint-Jean-le-Comtal concernant l'escalier et le parquet du dortoir.
Le Conseil Municipal décide de se rendre sur place.

4 – Label Ecoles Numériques : La Directrice de l'Ecole de Saint-Jean-Le-Comtal va demander des devis pour des tablettes tactiles et un projecteur.

5 – Une réflexion est lancée pour un nouveau site Internet.

6 – Monsieur MORLAAS-COURTIES va prendre rendez-vous avec la personne de la maintenance de la station d'épuration afin que les nouveaux conseillers connaissent le fonctionnement.

7 – Une réflexion pour mise en place d'un STOP à l'intersection du chemin amenant à la salle des fêtes sur la D 150 (sortie village).

8 – Problème de chats : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nuisance des chats d'un administré. Un courrier a été envoyé à l'Association Brigitte BARDOT. Monsieur le Maire est aussi en contact avec l'Association Chapatoune.

9 – Madame SAINT-VIGNES fait le compte rendu de la réunion du SIIS qui s'est tenue le 23 juin 2020. Monsieur Benoît DURET a été élu président pour une durée d'un an. Madame SAINT-VIGNES lui succédera à cette date.

10 – Monsieur le Maire présente des devis concernant l'achat de panneaux de basket et de hand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Eric BONNET

